

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5030283

N/REF : 19/03/2025 21H09 C:264579 I:32342
V/REF : 934216
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 à 21H09

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
ENVIRONNEMENT TRAVAIL
74 COURS BECQUART-CASTELBON
CS 90229
38506 VOIRON CEDEX**

V/REF.IMM. 0577
IMMEUBLE : MICHELLIERES 2 -0577
340/385/415 CHEMIN DES VERGERS
LES MICHELLIERES 2
38190 BERNIN

Fontaine, le 27 Mars 2025

Référence Marché: Lot10-Plomberie Centre Isere
LOCALISATION : ALLEE 340 VERGERS LOCAL MENAGE GREGORY BUISSON 07 87 73 83 19
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE ET REPARATION - PRESENCE D'EAU AU SOL
Donneur d'ordre : Mme C ROGER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 27/03/2025 A 11H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL D'ENTRETIEN
CONSTAT: FUITE DETECTEE SUR CUIVRE D'ALIMENTATION SUR CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE
REPRISE DE L'ALIMENTATION EAU SUR CUMULUS EN MULTICOUCHE
CONTROLE BON ETANCHEITE - OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 27/03/25 a 17H37 Mme C ROGER
AH LCOMPTER Email envoyé le 27/03/25 a 17H37 M. J. QUERIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	179,89	179,89
1,00	PLS401-F.P.Tuyaut.apparente cuivre/Ml	1	44,97	44,97
TOTAL H.T.				224,86
T.V.A. a 20,00%				44,97
TOTAL T.T.C.En EURO				269,83

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN